

Pexiora

M o n v i l l a g e

► N°34 - Année 2022



www.pexiora.fr

Bulletin Municipal

Sommaire

◆ Le mot du Maire.....	3	La Passion au Bout des Doigts	16
Règles de civisme	3	Ateliers Détente et Loisirs	17
◆ Mairie	4	Escapades Hongroises	17
Le Conseil Municipal	4	Maison des Jeunes et de la Culture	18
Les commissions communales	4	Union Bouliste Pexiora	18
Les délégations	4	Comité des Fêtes	19
Le personnel communal	5	Tchatche et Petits Points	19
Accueil secrétariat	5	Anciens Combattants	20
Les séances du Conseil Municipal	5	Mavamai	20
État civil	6	Association des parents d'élèves	21
Pexiora village numérique	6	Association pour les activités parascolaires	21
◆ Finances	7	◆ Éducation	22
◆ Conseil Municipal des Enfants	8	L'école	22
CME VIII	8	La vie de l'école.....	23
CME IX	8	◆ Évènements marquants	24
◆ Histoire	9	Opération brioches	24
Histoires d'eau	9	Journées du patrimoine	24
◆ Réalisations	10	Décorations de Noël	25
Le Jardin des Lavandières	10	Colis de Noël	25
Le monument aux morts	10	Téléthon	26
La stérilisation des chats, un acte de protection	11	◆ A votre service	28
Rénovation énergétique et modernisation des		◆ Gestion des déchets	29
équipements du foyer socio-culturel et sportif	11	Incivilités	29
Voirie	12	Guide du tri	29
Entretien du patrimoine communal	12	◆ Renseignements utiles	30
Éclairage public.....	12	Services à la population	30
Défibrillateur	13	Élections	30
Cantine	13	Services de dépannage	30
◆ Vie associative	14	◆ Infos pratiques	31
Association Sportive Pexioranaise	14	Citoyenneté	31
Tennis de table	14	Solidarité	31
Association Communale de Chasse Agréée	15	Sécurité	31
Les Joyeux Pexioranais	15	Animaux errants	31
Les Joyeux Cantaires	15	ZRR	31
Les Amis des Moulins de Pexiora	16		

Directeur de publication : Serge CAZENAVE, Maire
Responsable de la rédaction : Commission « Communication »,
Crédits photos : Mairie de Pexiora, Daniel DUTRECH.
Création / réalisation maquette : Patrick ABAT
Tirage : 1000 exemplaires
Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation

L'année 2022 restera l'année où la crise sanitaire est toujours présente, il nous a été annoncé la neuvième vague du covid, l'année où une guerre se déroule aux portes de l'Europe, l'année où la flambée des prix des produits de consommation courante impacte la vie de nombreux ménages, et va impacter le budget des collectivités, et de notre commune évidemment.

Comme les années précédentes, des travaux ont été effectués dans notre commune :

Des travaux de réfection de voirie ont été effectués dans la rue des Caves,

Les menuiseries de l'espace associatif ont été changées

La poursuite de rénovation de l'éclairage public a été effectuée,

Un nouveau défibrillateur a été mis en place à la mairie.

Le système de chauffage de la cantine scolaire a été changé,

Des travaux de remise en peinture ont été réalisés dans certaines salles de classe de l'école communale,

La mise en place d'une borne de recharge électrique a été adoptée

Par souci d'économies, il a été décidé l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures.



Pour cette année 2023, le chantier le plus important concernera la salle polyvalente avec le remplacement de la toiture existante, le remplacement du faux plafond, le changement du principe d'éclairage et de chauffage.

Je n'oublie pas la création par la société Terre d'Aude du lotissement « Le Pountet » avec ses 46 habitations dont 36 en locatif par Habitat Audois. Lotissement qui va faire en sorte que notre population augmente et surtout que notre école puisse retrouver la classe qui a été fermée.

Serge CAZENAVE

Maire de PEXIORA

Règles de civisme

PROPRETÉ DU VILLAGE

Un effort permanent doit être fourni par chacun d'entre nous pour assurer la propreté de Pexiora. Le comportement incivique de quelques-uns ne rend pas facile la tâche du personnel municipal, secondé depuis quelques années par les employés de l'APAJH, équipe qui œuvre pour l'amélioration de ce cadre de vie auquel nous devons d'apporter tout notre soin. Sentons-nous tous concernés et responsables dans une démarche écocitoyenne.

DÉBROUSSAILLAGE

Un geste vital, une mesure obligatoire. Le Code forestier rend obligatoire le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé. Si votre propriété est située en zone urbaine vous avez l'obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle avec ou sans installation construite. Si votre propriété est en zone non urbaine vous avez l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50m autour d'une construction.

CHIENS ERRANTS

La divagation de chiens sur la voie publique est interdite et un PV peut être établi à l'encontre des contrevenants pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental, article 99-6 (Amende 450 € maxi)

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Nous rappelons une fois de plus que tout véhicule gênant la circulation dans les rues étroites du village, garé sur les trottoirs ou devant un garage, est passible d'une contravention. Les services de la Gendarmerie verbaliseront systématiquement.

ANIMAUX DANGEREUX

Tout propriétaire de chien classé en première ou deuxième catégorie doit les déclarer à la Mairie. Ils ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse. L'attestation d'assurance doit être renouvelée chaque année. Depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le maire sur présentation :

- de l'attestation d'aptitude du maître délivrée à l'issue d'une formation

- des résultats de l'évaluation comportementale du chien réalisée auprès d'un vétérinaire agréé

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie.

BRUITS ET TAPAGES

Ils doivent cesser après 22 heures. Pensez à ceux qui veulent se reposer avant de se lever tôt pour gagner leur lieu de travail.

Mairie

Le Conseil Municipal

Maire

Serge CAZENAVE

Adjointes au Maire

Patrick ABAT

Françoise RODE

Lucien CASTEL

Conseillers Municipaux

Jamila DANOUN, Lionel GARRIGUES, Stéphanie GINÉ, Stéphane GOSSE,
Laura MOREIRA NOGUEIRA COSTA, Stéphanie MORENO, Thomas-Alexis PEREZ,
Sandrine ROUQUET, Hélène SICRE, Gilbert VARILLES, Jérôme VIDAL-CHAMPETIER

Les commissions communales

Commission	Président	Membres
Finances	Patrick ABAT	Lucien CASTEL, Stéphane GOSSE, Françoise RODE, Hélène SICRE
Travaux, Voirie, Urbanisme, Environnement	Lucien CASTEL	Patrick ABAT, Lionel GARRIGUES, Françoise RODE, Gilbert VARILLES
Éducation, Culture, Fêtes, Sports, Loisirs, Vie associative	Françoise RODE	Jamila DANOUN, Stéphanie GINÉ, Stéphane GOSSE, Stéphanie MORENO, Thomas-Alexis PEREZ, Sandrine ROUQUET, Hélène SICRE
Communication, Bulletin Municipal	Patrick ABAT	Françoise RODE, Gilbert VARILLES
Appels d'offres	Titulaires	Lucien CASTEL, Lionel GARRIGUES, Gilbert VARILLES
	Suppléants	Patrick ABAT, Stéphane GOSSE, Françoise RODE

Les délégations

Organisme	Délégué titulaire	Délégué suppléant
SYADEN	Lucien CASTEL	Lionel GARRIGUES
SEML PFIL	Gilbert VARILLES	Françoise RODE
Agence Technique Départementale	Serge CAZENAVE	Le Représentant de M. le Maire
CAUE	Françoise RODE	Stéphanie GINÉ
OPAH	Serge CAZENAVE	Françoise RODE
Foyer du Collège de Bram	Jamila DANOUN	Stéphanie MORENO
Correspondant Défense	Lucien CASTEL	Jérôme VIDAL CHAMPETIER
Canal des 2 mers	Patrick ABAT	Thomas-Alexis PEREZ

Le personnel communal

Directrice des services : Sabine GUILHEMAT
Secrétaire : Carine CÉRÉA
Agents Techniques : Thierry DELBOURG,
Pierre BARDELLI
Agents Spécialisés des Écoles Maternelles :
Valérie COZZI,
Corinne RASO,
Marie CALS
Agent de Service : Coralie LAVISSE
Agence postale communale :
Aude CHASTENET

Accueil secrétariat

Téléphone : 04.68.94.91.51

e-mail : mairie.pexiora@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h30 à 12h,
mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30,
vendredi de 8h30 à 12h

Pour toutes vos démarches administratives
vous pouvez consulter le site service-public.fr

La commune est adhérente à la **Communauté de Communes de la Piège - Lauragais - Malepère**

62 rue Bon repos – 11150 BRAM

Tél : 04 68 76 69 40 - e-mail : communication@piege-lauragais.fr – site : www.cc-piege-lauragais.fr

Les séances du Conseil Municipal

Séance du 20 janvier 2022

Budget, Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses investissement 2022

Subvention versée à l'Association des Activités Parascolaires – exercice 2022

Modalités d'application du Compte Epargne Temps

Autorisation de demander des subventions auprès du Syaden pour la rénovation de l'éclairage public

Séance du 17 mars 2022

Approbation du Compte de Gestion de l'année 2021

Vote du Compte Administratif de l'année 2021

Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2021

Délégué à la protection des données mutualisé, convention avec le Centre de Gestion de l'Aude

Séance du 14 avril 2022

Vote du budget primitif 2022

Vote des taux d'imposition

Réhabilitation éclairage public – choix de l'entreprise

Mise à jour du tableau des effectifs

Convention de prestation de services : utilisation de la fourrière intercommunale de la CCCLA

Séance du 9 juin 2022

Dénomination de voies publiques

Mise à jour du tableau des effectifs

Plan de financement et demande de subventions auprès de la Région Rénovation énergétique et modernisation des équipements du foyer socio culturel et sportif

Choix de l'entreprise remplacement chauffage de la cantine

Choix de l'entreprise rénovation peintures aux écoles

Déploiement d'une borne de recharge pour véhicules électriques, accord de principe SYADEN

Avenant travaux enfouissement BT rue des Caves

Séance du 29 septembre 2022

Autorisation de signer une convention de partenariat pour mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-école)

Convention avec le Centre de Gestion pour les missions temporaires

Actualisation de la convention d'adhésion à la Médecine Professionnelle du Centre de Gestion de l'Aude

Mise en place du dispositif PAYFIP pour les factures émises par la collectivité

Renouvellement d'autorisation de signer une convention de mise à disposition de la piscine de CASTELNAUDARY au profit de l'école de PEXIORA

Mise à jour du tableau des effectifs

Approbation de la convention de passage / extension BT antenne Orange RD33 sur le poste « la poulaillière »

Choix de l'entreprise pour la réfection de la voirie rue des Caves

Numérotation rue Faure – immeubles cadastrés AA 199 et 206

Séance du 8 décembre 2022

Demande de subvention complémentaire pour la rénovation de la toiture du foyer auprès du Département

Demande de subvention après actualisation des coûts pour la rénovation de la toiture du foyer auprès de la Région

Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune

Adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG 11

Adhésion à l'assistance mutualisée auprès des communes pour la maîtrise des redevances dues par les opérations de communications électroniques

Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications

Délibération fixant le montant de l'indemnité due au titre de l'occupation irrégulière du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages communications électroniques

Revalorisation à la participation de la commune à la protection sociale des agents

Mise à jour attribution RIFSEEP (régime indemnitaire)

État civil 2022

NAISSANCES

10 février	MARINE Ambre, Catherine, Mounira à CARCASSONNE
23 février	RALLIERES DOMEJEAN Ayronn, Jean-Marie à CARCASSONNE
7 mars	ZABELLI Enzo, Stéphane, Laurent à CARCASSONNE
15 avril	CAMURAC Mélya à QUINT FONSEGRIVES
31 mai	CALVAYRAC Rosie à QUINT FONSEGRIVES
25 juin	PUCHEUX Garance, Lucie, Charlotte à CASTRES
30 juillet	SEJALON POULAIN Ethan, Pierre, Jacques à CARCASSONNE
4 août	MARTINEZ Victoria, Sarah à CARCASSONNE
2 septembre	VANWOLLEGHEM Samaël, Gregory à CARCASSONNE
13 septembre	NOGUES Alaryck à CARCASSONNE
20 septembre	RAHALI TINCQ Zayan à SAINT-JEAN

MARIAGES

27 avril	FABRO Franco, Luigi et LOPEZ Juana
30 juillet	ALOCCIO Pascal, Alphonse et ORMIÈRES Roselyne, Nadine
7 octobre	MARQUIÉ Jean, Joseph et JOURDA Jacqueline
29 octobre	BITOUN Patrick et MOYAT Florence, Yvette, Emilienne

DÉCÈS

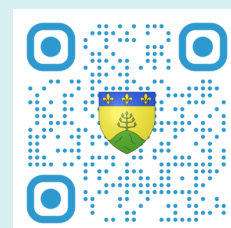
8 mars	THOMINE Gilles, Bernard, Raymond à CASTELNAUDARY
15 mars	CAZENAVE Eveline, Marie née BOURREL à CASTELNAUDARY
18 mars	IZARD Albertine, Françoise née LAFFONT à CASTELNAUDARY
18 avril	MAUREL Louis, Auguste, Henri à CASTRES
6 mai	SABATIÉ Renée, Marie née MORAISIN à PEXIORA
20 juin	GARCIA Michel, Jacques à CASTELNAUDARY
22 juin	JOUY Emile, Joseph à MONTPELLIER
6 juillet	PALACIOS Robert, Pierre à CARCASSONNE
12 juillet	GODET Florence, Annie, Martine à CASTELNAUDARY
24 juillet	ABAT Germaine, Raymonde née ROLLAND à CASTELNAUDARY
3 août	CAHUZAC Marie née CASTELLANO à PEXIORA
14 août	KAAS Chantal née LANG à CASTELNAUDARY
15 août	IZARD Marthe, Joséphine née BAZI à CARCASSONNE
1 septembre	ROUGÉ Marguerite née REYNÈS à CASTELNAUDARY
26 novembre	GASSIÉ Georges, Camille, Joseph à CASTELNAUDARY
28 novembre	CAPART Jean-Jacques à CASTELNAUDARY
27 décembre	SANDRÉ Marie-Josée, Pierrette, Germaine née FRANCESCHET à PEXIORA
28 décembre	ARTICO Ascencion née RUIZ à CASTELNAU-LE-LEZ

Pexiora village numérique

Pour avoir des informations sur Pexiora, les services suivants sont à votre disposition :

- ◆ **Le site officiel de la Mairie** : www.pexiora.fr
- ◆ **La lettre d'information municipale** : à laquelle vous pouvez vous abonner en renseignant votre adresse e-mail au bas des pages du site de la Mairie.
- ◆ **Les alertes SMS et mail** : site www.mesalertes.fr : où vous pouvez vous inscrire pour recevoir des informations par SMS ou mail. (Plus d'information sur le site www.pexiora.fr)
- ◆ **Pexinfos** : le blog alimenté par Daniel Dutrech : pexinfos.blogspot.com

Et bien sûr tous ces services sont gratuits.



Compte administratif 2022

Fonctionnement

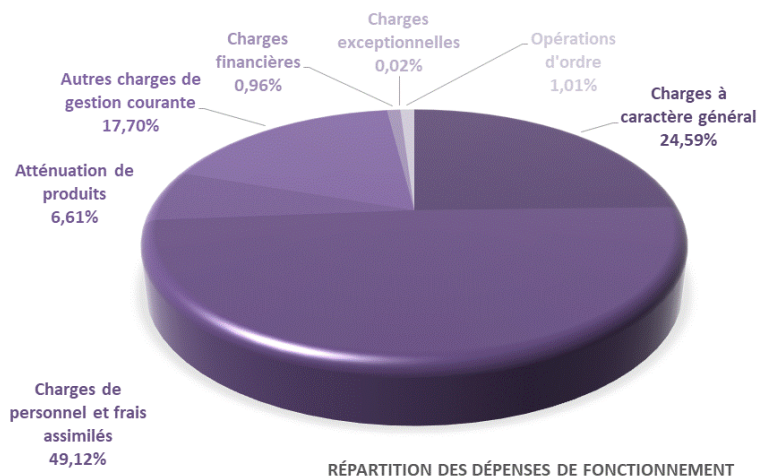
Dépenses	
Charges à caractère général	186 709,12
Fournitures scolaires	4 900,13
Décorations de Noël	7 590,46
Conseil Municipal des Enfants	132,08
Colis personnes + 75 ans	2 523,06
Autres	171 563,39
Charges de personnel et frais assimilés	372 966,70
Atténuation de produits	50 177,00
Autres charges de gestion courante	134 394,74
Subventions aux associations	53 267,50
Autres	81 127,24
Charges financières	7 321,98
Charges exceptionnelles	144,07
Opérations d'ordre	7 658,04
TOTAL	759 371,65

Recettes	
Atténuation de charges	26 587,60
Produits des services	34 004,74
Impôts et taxes	633 709,20
Dotations, subventions et participations	270 511,65
Autres produits de gestion courante	9 413,18
Produits financier	3,40
Produits exceptionnels	1 166,22
TOTAL	975 395,99

Investissement

Dépenses	
Achats et Travaux	172 596,35
Remboursement de capital emprunt	52 527,91
TOTAL	225 124,26

Recettes	
Dotations, fonds divers et réserves	359 999,96
Subventions d'investissement	4 651,21
Opérations d'ordre	7 658,04
TOTAL	372 309,21



Achats et travaux

Opérations	Montant	Subv.
15 - Signal. Vert. et horiz.	782,44	
17 - Achat véhicule	9 700,00	
20 - Réseaux divers	6 360,67	
34 - Achat matériel	8 373,26	4 651,21
42 - Cantine	10 664,72	
43 - Église	16 389,79	
44 - École	10 402,20	
45 - Bâtiments communaux	3 493,78	
57 - Exten./Renforcmnt /FACE		
65 - Voies et voirie	68 151,66	
69 - Stade municipal	451,92	
70 - Illuminations de Noël	1 736,40	
77 - Éclairage public	33 348,46	
79 - Foyer - Toiture	2 092,13	
791 - Foyer - Divers	521,42	
81 - Cimetière n°3		
86 - Patrimoine	127,50	
Total	172 596,35	4 651,21

L'exercice 2022 poursuit la politique de désendettement du village par des investissements majoritairement autofinancés (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt)

Ainsi, la municipalité s'est attachée à maintenir la stabilité de la fiscalité et la qualité des services à la population tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Conseil Municipal des Enfants

CME VIII



Cette année 2022 a été une année où enfin la vie a repris tout doucement ses habitudes avec encore un premier semestre difficile.

Les enfants du conseil municipal VIII ont participé aux cérémonies du 8 Mai avec la lecture de la lettre de madame la Ministre des armées.

A la rentrée de Septembre, les réunions des enfants du conseil municipal ont repris grâce au dynamisme des animateurs.



CME IX

Le lundi 10 octobre, le nouveau conseil municipal a été élu pour une durée de 2 ans.

Élèves du CM1

Gabriel Beaugier
Eliza Betuker
Capucine Ghyzel
Diego Giné
Julia Ranson

Élèves du CM2

Emy Campagnaro
Jules Moreira
Younes Essid Msaddak
Alan Passamar
Eliza Bedel
Andréa Di Fiore.

Les enfants seront entourés de 5 animateurs

Laura Moreira Nogueira Costa
Stéphanie Giné
Stéphanie Moréno
Thomas-Alexis Perez
Françoise Rode



Photo D. Dutrech

Les jeunes conseillers travailleront pour mettre en place un projet qu'ils décideront ensemble aidés par les animateurs :

3 principaux axes de réflexions,

- Environnement, écologie, sécurité,
- Histoire, citoyenneté, solidarité,
- Sport, santé, culture.

Le projet retenu sera soumis et examiné par le conseil municipal des adultes.

Et en fin d'année scolaire, une sortie sera organisée.

Les membres du CME sont associés aux différents moments citoyens :

- Cérémonies du 11 Novembre et du 8 Mai,
- Téléthon,
- Distribution colis de Noël,
- Vœux de Monsieur le Maire à la population.

Histoires d'eau

Pour un bourg de 1300 âmes et jusqu'aux années 1800 la population allait chercher l'eau nécessaire aux travaux ménagers dans les mares, les fossés de la ville et les ruisseaux, Rivel, Mézeran et Tréboul. Pour avoir de l'eau potable il fallait, pour ceux qui n'avaient pas de puits personnels, aller jusqu'à la source gallo-romaine du Thou. La lessive, jusqu'à la mise en service du Canal du Midi, s'effectuait dans les fossés et les mares, nombreuses à cette époque, qui servaient aussi d'abreuvoir pour les oies, les canards, les porcs, les vaches et les chevaux.

Le 26 Messidor de l'an III de la République (14 juillet 1800) l'Assemblée municipale conduite par Jean Baptiste Joulia, Maire, décide d'amener l'eau de la source du Thou jusqu'au village. Elle alimentera la fontaine du Coq avec abreuvoir et lavoir aujourd'hui disparus. La dépense s'élève à la somme de 6 720 francs.

Le 27 Mai 1831 l'assemblée Municipale sous la conduite de son Maire, Bernard Antoine Merge, doit décider de la modification de cette conduite, l'eau arrivant fort mal au village. Une nouvelle conduite est donc installée pour la somme de 8 042,06 francs.

Le 21 Novembre 1904, Jean Bonnet étant Maire, la décision est prise de reprendre cette canalisation qui ne donne toujours pas satisfaction : « cette canalisation d'une longueur de 2 km environ, établie en totalité sur des propriétés privées, ce qui a rendu les réparations difficiles, est en poteries et les fuites sont si nombreuses que l'eau n'arrive toujours que difficilement à la fontaine du Coq ». Cette conduite sera refaite en tuyaux en fonte, le long des chemins communaux. La dépense réglée le 1er juillet 1906 s'élève à la somme de 5 982,12 francs

Les épisodes de sécheresse se multipliant, la source du Thou se révèle insuffisante pour alimenter correctement le village. Il est donc décidé de profiter de la source de Besplas, sur la commune du Villasavary, pour amener l'eau jusqu'à un réservoir construit sur la place du village à l'emplacement du four communal abandonné. Cette conduite en fonte suivra les chemins communaux sur 6 km. Ce nouveau réservoir alimentera la douzaine de fontaines publiques installée dans les rues du bourg.

La consommation d'eau augmentant sans cesse, la commune décide d'adhérer au Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire qui va se charger de construire un château d'eau d'une capacité de 140 m³ en continu. Ce nouveau projet, mis en route le 28 Août 1936 aboutira le 15 Mars 1950 pour un montant total de 18 851 000 francs.

La consommation d'eau ne cessant de grandir, la modernisation amenant de nouvelles machines, lave-linge, lave-vaisselle et renforcement des installations de confort intérieur, salle de bains et WC reliés au réseau d'assainissement, ce nouveau réservoir se révèle insuffisant : réserve d'eau potable et protection incendie ne répondent plus aux besoins nouveaux.

En 2011 Pexiora décide de s'associer avec les communes de Lasbordes et Villepinte pour la réalisation d'un réservoir intercommunal d'une capacité de 1 200 m³ permettant de disposer d'une réserve incendie de 120 m³ et d'assurer les besoins futurs de ces 3 communes.

Aujourd'hui notre vénérable réservoir communal a disparu. L'eau que nous consommons nous arrive des sources, lacs et barrages de la Montagne Noire, Laprade, Cammazes, Picotalen et du Vol à voile. Elle est de bonne qualité, ne contenant aucune substance indésirable ou toxique, pouvant être consommée sans restriction d'usage. (Rapport de la D.D.A.S.S.).



PEXIORA (Aude) – Avenue de Castelnaudary – 1920

Croix du Coq

Fontaine

Poids public

Abreuvoir

Lavoir

Réalisations

Le Jardin des Lavandières



Notre village est doté d'une parcelle aux abords du Canal du Midi contenant trois éléments architecturaux remarquables : L'écluse du Tréboul, le lavoir et le pont canal sur le Tréboul.

Le projet d'aménagement de ce site, dénommé « Le Jardin des Lavandières », ayant obtenu une bourse de l'association des Communes du Canal des Deux Mers en 2021, les travaux ont été réalisés cette année.

Le site est désormais pourvu de deux tables de pique-nique, deux bancs, trois jardinières et un bac à déchets. De plus des pieds de lavande ont été rajoutés aux abords du lavoir afin de l'agrémenter.

Un tronc de bois flotté a été planté afin de présenter la plaquette fournie par l'association des Communes du Canal des Deux Mers, à l'occasion de la remise du prix.

Durant les travaux, une borne, numérotée 341, a été découverte aux abords de l'écluse du Tréboul. Cette borne a été remplacée afin de participer à la mise en valeur du site. Il s'agit d'un bloc de pierre maçonné fixant les limites du terrain cédé à Riquet par le roi sous forme de fief ; c'est à dire que Riquet avait en plus de la propriété de la bande de terre sur laquelle sera creusé le canal, des droits de police et de justice, comme un fief médiéval. Il y avait des « gardes du canal » portant uniforme. Depuis une borne on doit apercevoir la suivante, aussi sont-elles très proches les unes des autres lorsque le canal dessine des courbes, des sinuosités ; elles sont éloignées lorsque le bief est rectiligne.

Compte rendu fait à l'association des Communes du Canal des Deux Mers sur ces aménagements, Marie Hélène Mayeux Bouchard, Présidente, a répondu par ces mots :

« Félicitations pour ce magnifique travail ! Vous êtes un modèle et vos réalisations seront présentées aux autres communes ! Encore un grand Bravo ! »



Le monument aux morts

Aménagement du site

2013 : Dans le cadre de la réfection de la traversée du village, suppression du muret d'enceinte et de la grille abimée et création de trottoirs avec éclairage des platanes.

2018 : Le buis est une des plantes favorites des français. On le retrouve en grande quantité dans l'ensemble des jardins, et est souvent le reflet de l'art des jardins à la française. Malheureusement les plantations de notre monument aux morts ont subi une terrible maladie due à une espèce de champignon (cryptogame) qui porte le doux nom de *Cylindrocladium buxicola* et qui provoque le dépérissement des feuilles et des rameaux du buis. En raison de ce dessèchement, un remplacement s'est avéré indispensable. La haie d'une longueur totale de 115 mètres, a été remplacée par des plants adaptés à notre climat ce qui donne plus d'éclat à ce site favorisant plus encore le devoir de mémoire. Les plants fournis par le Conseil Départemental sont les suivants : Filaire à large feuille (*Phillyrea latifolia*), Troène commun (*Ligustrum vulgare*), Viorne tin (*Viburnum tinus*).

2018 : A l'occasion du centenaire de la grande guerre, illumination du monument aux couleurs bleu, blanc, rouge.

2019 : Les déjections canines posent de véritables problèmes de propreté urbaine et d'environnement : dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants... Les sachets de ramasse de déjections canines sont la solution. Ainsi, le CME décidé de la mise en place de distributeurs de sac aux différents endroits du village et en particulier au monument aux morts. Ces distributeurs seront pourvus de corbeilles destinées à la collecte des sacs.

2022 : Pose de bordures ton pierre pour matérialiser les allées et remise en état de ces allées avec du gravillon couleur corail. Amélioration de l'illumination aux couleurs bleu, blanc, rouge.



La stérilisation des chats, un acte de protection

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Très souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption.

Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.

S'agissant des chats errants, Monsieur le Maire a mis en place en vertu de l'article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime, la capture des chats non identifiés vivant sur la commune afin de les identifier, les faire stériliser et les relâcher sur place. Ce dispositif dit « chats libres » résulte d'une coopération avec 30 millions d'amis et l'association « les chats paix belle ».

Pour l'application du présent article, le nourrissage de ces populations est autorisé sur leurs lieux de capture.



Rénovation énergétique et modernisation des équipements du foyer socio-culturel et sportif

L'opération

Par délibération N°10 du 18 février 2021, le Conseil Municipal a approuvé le projet de rénovation énergétique et de modernisation des équipements du foyer socio-culturel et sportif.

Les travaux porteront sur les points suivants :

Toiture et faux plafond

- Remplacement en totalité de la toiture bac acier et faux plafond pour assurer une meilleure isolation,
- Renfort et reprise de certains éléments de charpente,
- Remplacement des parties translucides,
- Remplacement des désenfumages,
- Remplacement des éléments de réception des eaux pluviales.

Électricité

- Remplacement des luminaires par des systèmes plus économiques et performants,
- Remise aux normes centrale incendie et éclairage de sécurité,
- Remise aux normes Tableau Général Basse Tension (TGBT).

Chauffage – traitement de l'air

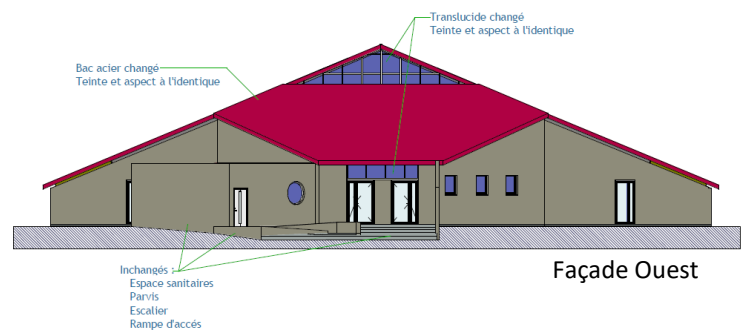
- Mise en œuvre d'un système complet gérant le chauffage, la climatisation et le traitement de l'air.

Les étapes du projet

Après avoir accepté l'offre du cabinet TCE pour réaliser l'Avant Projet Sommaire, les demandes de subventions ont été réalisées auprès de l'État, de la Région et du Département.

Du fait du retard dans les réponses aux demandes de subventions, le Conseil Municipal a décidé de découper l'opération en deux tranches qui seront réalisées sur deux exercices : « Toiture et faux plafond - électricité » sur 2023 et « Chauffage - traitement de l'air » sur 2024.

Suite à l'augmentation des coûts, le conseil Municipal a décidé de demander une subvention complémentaire auprès du Département et d'actualiser le plan de financement auprès de la Région.



Réalisations

Voirie



Photo D Dutrech

Dans la continuité des travaux de réfection de la voirie communale entrepris en 2017, c'est la rue des caves qui a été refaite cette année.

Après l'enfouissement des réseaux secs, la couverture a été refaite avec :

- 1 605 m² de voirie et 440 m² de parking en revêtement bicouche à l'émulsion de bitume.
- 34 mètres linéaires de pluvial ont été refaits avec création de grilles avaloir en point bas et raccordement au réseau existant.

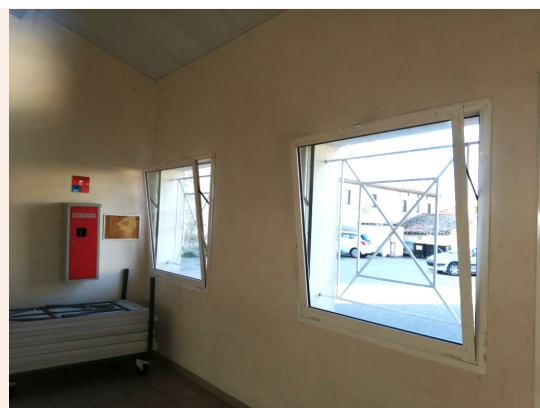
Entretien du patrimoine

Menuiseries de l'espace associatif

Le mécanisme de fermeture des fenêtres de l'espace associatif qui était hors d'usage, a été remplacé par un modèle identique.

Ces fenêtres ont une ouverture dite à soufflet. L'ouverture à soufflet est un système qui permet à la fenêtre de s'ouvrir sur un axe horizontal en bas de la fenêtre ce qui entrebâille la fenêtre sur sa partie haute. Elle ne peut pas s'ouvrir totalement.

Cela permet d'économiser sur le chauffage en hiver, et une meilleure aération en été.



École

Des travaux de plâtrerie et de peinture ont été réalisés durant les vacances d'été.

- Classe 5, 6 et lavabos : création de cloisons en sous-bassement sur rail et plaque de plâtre fibré (solidroc) et application d'une couche d'impression et de deux couches de peinture satinée (effet perlant)
- Classe 7 : réfection complète de la totalité des murs de la classe par application de toile de verre et de deux couches de peinture velours.

Éclairage public

L'éclairage public LED est une réalité depuis quelques années et c'est, sans aucun doute, un investissement intelligent dans une alternative qui permet de faire des économies, avec un haut rendement, une parfaite distribution de la lumière et une meilleure reproduction chromatique. La technologie LED offre une longue durée de vie de fonctionnement, de 4 à 5 fois plus que les technologies conventionnelles. Cela signifie moins de dépenses en entretien et une consommation d'énergie beaucoup plus basse face aux technologies traditionnelles, dont l'utilisation est aujourd'hui obsolète.

Cette année la municipalité a poursuivi la migration de l'éclairage public vers la technologie LED sur la rue des tilleuls, la route de Lasbordes, la résidence des Moulins et la Cressonnière.

Suite au redémarrage de l'Union Bouliste, les projecteurs du boulodrome ont aussi été remplacés par des projecteurs LED.



Défibrillateur

Depuis le Décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes, « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14 ». (Art. R. 6311-15). L'article R. 6311-14 faisant partie du même décret, spécifiant « Les défibrillateurs automatisés externes, qui sont au sens de la présente section les défibrillateurs externes entièrement automatiques et les défibrillateurs externes semi-automatiques, sont un dispositif médical dont la mise sur le marché est autorisée suivant les dispositions du titre Ier du livre II de la partie V du présent code ».



Depuis le 4 mai 2007, tout citoyen français est donc autorisé à utiliser un défibrillateur automatisé externe, sans précisions concernant la formation initiale et/ou continue.

Deux défibrillateurs sont disponibles sur la commune, un devant l'entrée du foyer socio culturel et sportif et un devant la Mairie.



La cantine

Composteurs

En collaboration avec le Covaldem11, l'association pour les activités parascolaires a installé deux composteurs proches de la cantine ainsi qu'un panneau d'information indiquant toutes les règles à appliquer afin de réaliser un compost de qualité. Des travaux de terrassement ont été réalisés car les composteurs doivent être posés sur de la terre et non sur du goudron.

Ce type de réalisation peut permettre à nos enfants de prendre conscience si besoin était de l'importance du tri sélectif et participer ainsi à l'effort collectif pour la sauvegarde de la planète



Chauffage

Remplacement des aérothermes par une climatisation réversible.

Ce système est composé de deux unités extérieures associées à deux unités intérieures en plafonnier (chacune disposant de sa propre commande filaire).

La protection des unités extérieures par des panneaux soudés a été réalisée par nos employés municipaux.

La dépose de l'ancien système et la mise en place des nouvelles unités intérieures a nécessité la réfection par nos employés de la totalité des murs concernés.



Vie associative

Association Sportive Pexioranaise



A ce jour nous comptons 54 licences joueurs et 18 licences dirigeantes et dirigeants

38 Licences séniors

1 Licence U19/U18

2 licences U17/U16

3 Licences U13/U12

10 Licences U11/U6

En regroupement avec le GFPLM pour les jeunes joueurs.

Nous comptons sur vous pour venir soutenir nos couleurs.



Le Bureau :

Présidents : Aubin CANDILLIER
Co-Président : Bernard BARTHE
Vices Présidents : Bryan CESSÉS, Pierre BARDELLI
Secrétaire : Sandrine CONFERON
Secrétaire adjoint : Rachel CARIOT
Trésorier : Christian VARILLES
Trésorier adjoint : Philippe CONFERON, Jean Claude PETIT
Membres : Christelle LAVISSE, Coralie LAVISSE, Nathalie CALVO, Morgane ALBERT, Esla GALAIS, Jérémy LAVISSE, Louis CAZENAVE, Mathieu BARTHE, Alexy MIGI, David BASTIDE, Yannick JORDANA, Gaëtan PETIT, Dominique GALGAN, Dylan MESSINESE, Jules CANDILLIER.
Coachs sportifs : Alexandre AZOR, Pascal CESSÉS équipe 1, Thierry DELBOURG, Mathieu ARMENGAUD équipe 2



Tennis de table

Après deux années difficiles pour la pratique du tennis de table due à la pandémie, notre club a pu malgré tout rester actif.

Cela a été possible grâce à la compréhension et à l'effort de tous

La saison 2022/2023 a commencé avec une forte augmentation de l'effectif. Avec l'arrivée de nouveaux joueurs, le club s'est trouvé une énergie pour progresser.

Pour cette année, trois équipes sont engagées en championnat départemental.

De ce fait, Pexiora est présent dans chacune des trois divisions, Pexiora qui, rappelons-le est le seul club de Tennis de Table de l'Ouest Audois.

Rappelons également que les jours d'entraînement sont le Mardi et le Jeudi de 18h à 19h pour les jeunes et ceux qui veulent apprendre, de 19h à 20h pour les adultes et à partir de 21 h jeu libre.



Remercions Daniel Moyat qui donne de son temps pour les entraînements.

Le Bureau : **Président :** Frédéric GENIS
Vice-président : Daniel MOYAT
Trésorier : Patrick BITOUN
Trésorier adjoint : Vincent FISCHER
Secrétaire : Thierry HENNINOT
Secrétaire adjoint : Christophe RUIZ

Association Communale de Chasse Agréée

Nous avons pu, en 2022, poursuivre nos activités de régulation et de piégeage d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts, en collaboration avec nos agriculteurs et notre municipalité.

Suite à notre Assemblée Générale, nous avons validé, entre autres, le droit de chasser le mercredi, sachant que dans nos discussions, nous n'oublions jamais les autres usagers de la nature.

Le Bureau :

Président :	Jean-Marie LOPEZ
Vice Président :	Christian DELOUSTAL
Secrétaire :	Mohamed DANOUN
Trésorier :	Cyril ALVES
Membres :	Joackim CARRERAS, Jacques PELOUSE, Grégory BASTIDE, Lucien PANONT, Jack CLAUZEL



Les Joyeux Pexioranais

Nous avons eu le plaisir d'organiser :

Les derniers jeudi du mois un mini loto avec goûter, 3 grands lotos dominicaux, 3 repas festifs et dansants ainsi qu'une grillade avant les vacances d'été animée par notre ami Jeannot Ormière

Au mois de Mai, un voyage à Aigues Mortes, aux portes de la Camargue, ainsi qu'une sortie organisée par nos amis du club de l'amitié de Mireval Lauragais à Villerouge Termenes et à l'oulibo de Bize Minervois.

Les Joyeux Pexioranais pour la reprise de leurs activités après 2 années perturbées par le COVID ont élu un nouveau bureau.

Le bureau :

Président :	Jean-Louis RODE
Vice Président :	Jean-Pierre MONNA
Secrétaire :	Jean-Paul ALBOUY
Secrétaire Adjoint :	Denis MARIN
Trésorière :	Josiane NERRIAC
Trésorière Adjointe :	Aline MONNA
Membres :	Danièle BEZIAT, Lucien CASTEL, Marie-Paule CAU, Jean-Michel CAU, Patrice DALTIN, Jeanine RAYSSAC, Françoise RODE, Gilbert VARILLES.



Les Joyeux Cantaires



2022 c'est l'année d'après Covid. Ouf ! petit à petit tout se remet en place. Pour les Joyeux Cantaires les répétitions ont repris normalement tous les jeudis à 10h à la mairie, pour préparer les différents concerts. L'effectif est stable mais les nouvelles recrues sont toujours les bienvenues. Le 8 avril dans l'église de Laurabuc nous participions au concert pour la restauration de l'église avec d'autres chorales. L'accueil de l'Association du patrimoine et du Maire de Laurabuc ont été des plus chaleureux pour nos choristes. Le 8 mai et les 11 novembre participation aux cérémonies commémoratives avec un répertoire choisi. Le 21 mai se déroulait le concert au profit de Rétina France avec les chorales de Villepinte, Génerville et Martin Jordana de Castelnaudary. À la rentrée une grillade nous a tous réunis chez Jeannot à Massac. A Montolieu nous avons chanté à l'EHPAD qui se trouve dans l'ancien couvent. Le concert s'est déroulé dans la chapelle avec une acoustique magnifique. Le public enthousiaste a

participé et en a redemandé puisqu'on y revient pour un concert de Noël. En octobre à la demande de Jeannot Marquié nous avons chanté à son mariage à la Mairie. Le traditionnel concert de Ste Cécile s'est déroulé selon la formule consacrée avec quatre compilations de chansons, dans notre salle des fêtes. Enfin l'année se clôture avec les concerts de Noël à Montolieu, Mireval et Villepinte et notre participation à la messe de Noël à Pexiora.

Vie associative

Les Amis des Moulins de Pexiora

Le bilan des actions menées au cours de cette année peut se résumer ainsi :

1. L'association a participé à l'exposition du « village des villages » à Castelnaudary à l'occasion de la Fête du Cassoulet.
2. L'équipe du bureau a procédé au nettoyage des murs des moulins envahis par des mauvaises herbes et par des arbustes.
3. Le repas champêtre du 11 septembre a été un succès, 106 amis ont participé à cette réunion sous un soleil resplendissant. Nous remercions les bénévoles de Pexiora qui ont permis de réussir cette belle prestation.
4. La journée du patrimoine du 18 septembre a connu un franc succès avec 40 visiteurs. Certains nous ont fait remarquer que l'accès aux moulins n'était pas aisé ; il nous faut réfléchir à une signalétique spécifique pour pallier cette difficulté. Nous remercions Monsieur Serge Verdier qui a animé avec talent et compétence cette journée de visite.
5. Le loto du 16 octobre a lui aussi connu une bonne participation (c'est une tradition pexioranaise !!!).



Nous invitons tous ceux qui s'intéressent au patrimoine de notre commune de venir nous rejoindre.

L'association « Les amis des moulins de Pexiora » forte de des 62 adhérents tenu son Assemblée Générale le 14 Janvier 2022.

Le Bureau :

Président :	Guy PANONT
Vice Président :	Jean pierre VALETTE
Trésorière :	Josette GARRIGUES
Trésorière adjointe :	Carole GUIRAUD
Secrétaire :	Pierre DEUMIER
Secrétaire adjoint :	Jean Paul ALBOUY

La Passion au Bout des Doigts

L'année 2022 nous a permis d'organiser la 12ème édition de notre SALON « TISSUS ET LIN EN PAYS D'AUDE » les 24, 25 et 26 février avec un nombre d'entrées avoisinant les 1 200, une baisse par rapport aux années précédentes, due certainement aux séquelles de la pandémie.

Cependant, les exposants ont tous été satisfaits de ce salon et les visiteuses présentes n'ont pas hésité à faire chauffer leur carte bleue pour renouveler et compléter leurs stocks de fournitures et nouveautés.

Le repas que nous avons pris en commun avec les créateurs a connu son succès habituel autour d'un excellent cassoulet.

Grâce au bénéfice réalisé, un don de 500 € a été remis au Téléthon en décembre 2022.

D'autres dons iront à des associations venant en aide à des enfants malades.

Notre association continue sur sa lancée en préparant la 13ème édition qui aura lieu les 23, 24 et 25 février, avec 30 exposants inscrits depuis plusieurs mois et impatients de venir à Pexiora pour ce rendez-vous convivial.

Toute l'équipe est déjà dans les starting-blocks et remercie la municipalité et les services techniques pour leur aide logistique précieuse. Rendez-vous les 23, 24 et 25 février 2023. .

Le bureau :

Présidente :	Geneviève CAUHOPE
Trésorière :	Claudie BRIANE
Secrétaire :	Annie IZARD
Secrétaire adjointe :	Esther CLAUSEL
Aux manettes du blog :	Geneviève CAUHOPE - Blog : lapassionauboutdesdoigts.fr



Ateliers Détente et Loisirs

Du yoga à la gymn stretching, de l'aquarelle à l'acrylique notre association nous permet de prendre soin de notre corps et de notre mental et éventuellement d'exprimer notre créativité !

Tout cela se déroule dans une ambiance fort sympathique sous la houlette de supers profs ! on fait de notre mieux chacun selon nos capacités sans aucun jugement ! Rester en harmonie avec son corps et son esprit, se comprendre, s'accepter, se valoriser pour mieux s'aimer et mieux aimer les autres.

Tout pour être un gage de bonne santé ! Les cours de yoga les lundis de 17h15 à 18h45 avec Armelle RIGAUD, la gymn les lundis de 18h45 à 19h45, et les jeudis de 10 h à 11h avec Christine SICRE, l'acrylique ou l'aquarelle les vendredis de 14h à 18h en deux cours avec Pierrette AMADE.



Pour une modeste cotisation, l'inscription à ces cours peut se faire à tout moment de l'année ! Le premier cours d'essai est offert.

Le bureau

Présidente :	Françoise LAVIT
Présidente adjointe :	Maguy GAY
Secrétaire :	Marie-Pierre IZARD
Trésorière :	Paule CANDILLIER
Trésorière adjointe :	Claudie BRIANE

Escapades Hongroises



Notre association devait fêter son 15^e anniversaire et recevoir un groupe de Hongrie, mais le covid en a décidé autrement.

Nos contacts avec la Hongrie n'ont pas été coupés pour autant et nous avons réalisé un concours de dessins sur la France avec une école Hongroise, et nous avons aussi aidé l'association des enfants malades de Budapest.

Notre programme de recyclage fonctionne toujours. Par contre ce que nous collectons change en fonction des programmes mis en place par les industriels. C'est terminé pour les emballages de pain de mie, par contre nous collectons toujours les stylos et autres instruments d'écriture usagés, les pistolets de sprays et les emballages de maquillage et tubes de beauté souples, ainsi que les brosses à dents et les tubes de dentifrice. Merci de nous les garder.

Après donc plusieurs reports nous devrions recevoir les Hongrois la semaine avant Pâques. Nos adhérents planchent sur le programme de cet accueil.

Le Bureau :

Présidente :	Cécile JOZSA
Vice président :	Jean ORMIÈRE
Secrétaire :	Mireille AMIEL
Secrétaire adjointe :	Michèle DUTRECH
Trésorier :	Daniel DUTRECH
Trésorier adjoint :	Jean Michel CAU

Vie associative

Maison des Jeunes et de la Culture

Dès septembre, nous avons repris nos activités : Pilates adultes et Fitness ados-adultes avec Chloé, Bollywood enfants et ados-adultes avec Dominique et Éveil et initiation à la danse pour les maternelles-CP, Hip Hop primaires et Modern Jazz ados avec Jocya.

Toutes nos danseuses ont présenté un petit spectacle de bollywood, de hip hop et de modern jazz pour le téléthon du 04 décembre.



Photo D Dutrech

3 lotos ont été organisés pour financer la bonne marche de ces activités.

Le 19 mars, une cinquantaine d'enfants déguisés ont défilé dans le village derrière un char pour fêter le carnaval. L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par la municipalité.

En mai, 11 de nos danseuses ont pu participer au 7ème concours chorégraphique de Castelnaudary et ont été récompensées par une médaille et un diplôme. Chaque groupe a obtenu un 3ème prix et a reçu une coupe.



Photo lesclichesdesara

Le 25 juin, présentation du gala de danse et le 27 juin, 2ème présentation du même gala pour les enfants de l'ALAE et des écoles de PEXIORA.

Le 02 juillet, voyage de fin de saison offert aux enfants adhérents avec matinée au parc de Bouychères, pique-nique et visite du château de Foix.

Toutes nos activités sont reconduites pour cette saison 2022-2023 avec quelques petits changements : notre ancienne intervenante Chloé ayant d'autres projets... retour de Zuzana pour le Fitness (C.A.F.) et Bella, pour le pilates.

Nouveauté : un cours de modern jazz pour les primaires.

Nous remercions tous les bénévoles et la municipalité pour son soutien et son aide.

Le Bureau :

Présidente : Dominique DELOUSTAL,

Trésorière : Maryse PALACIOS,

Secrétaire : Annie ABAT,

Membres du Conseil d'Administration : Mmes Dominique DELOUSTAL, Maryse PALACIOS, Anne-Marie ABAT, Audrey BRAULIO, Fabienne BOURREL, Elodie HETZNAUER, Carole GUIRAUD et Mrs Stéphane GOSSE et Guillaume DELOUSTAL.



Photo E. Hetzenauer

Visite du château de Foix - 02/07/2022

Union Bouliste Pexiora

Après une dizaine d'années en sommeil le club de pétanque à repris vie.

Pas moins de 80 membres, se sont retrouvés tous les vendredis soir de juillet à septembre autour d'une grillade suivie du traditionnel concours de pétanque.

Pour clôturer la saison une paella géante a réuni une centaine de personnes.

Hâte d'être à 2023 pour tous se retrouver.

Le bureau :

Président : Jean-Claude JOUET

Trésorière : Sylvie GUEFFIER

Secrétaire : Christelle LAVISSE



Comité des Fêtes

C'est avec une grande joie que le comité des fêtes de Pexiora prépare cette année de nombreuses manifestations grâce à ses membres et au « comité des enfants » qui apporte une aide précieuse.

Cette année, le comité assurera trois lotos.

La fête d'hiver sera maintenue pour la Saint Blaise les vendredi 3 et samedi 4 février 2023 avec son repas du samedi soir.

La fête d'été se tiendra rue du stade du 16 au 18 juin 2023 avec probablement des modifications d'emplacement en lien avec les travaux prévisionnels de la salle polyvalente.



La Bourse aux pièces et véhicules anciens se déroulera du 1er au 3 septembre 2023 rue du stade uniquement.

Je remercie la municipalité pour son soutien ainsi que tous les membres, petits et grands, du comité des fêtes qui donnent cœurs et âmes pour faire plaisir aux Pexioranais.

L'assemblée générale du comité aura lieu au mois de février. La date vous sera communiquée par affichage et réseaux sociaux.

C'est ma huitième année de Présidence, et c'est toujours avec plaisir et la même motivation que j'exerce mes fonctions grâce à tout l'amour que vous m'apportez.

Merci aussi à toutes les associations et à tous les Pexioranais et Pexioranaises qui nous soutiennent lors de nos manifestations.

Au plaisir de nous revoir encore cette année.

Philippe TARTRA

Le Bureau :

Président :	Philippe TARTERA
Vice-Président :	Claude CHAUVET
Trésorière :	Rachel CARIOT
Trésorière adjointe :	Christelle LAVISSE
Secrétaire :	Hélène SICRE
Secrétaire adjoint :	Cédric BRAULIO



Tchatche et Petits Points



Durant cette année, libérée de toute contrainte de Covid, nous nous sommes réunies tous les mardis de 14h à 17h pour faire des ouvrages de coutures, broderies entremêlés de papotages.

En projet pour cette rentrée 2022, l'organisation d'une tombola pour le téléthon.

Le bureau :

Présidente :	Maryse MOYAT
Trésorière :	Aline FARRÉ
Secrétaire :	Jeanine PANONT
Secrétaire adjointe :	Suzanne VERDIER

Vie associative

Anciens Combattants



La cérémonie du 8 mai

Aux côtés des Anciens Combattants de toutes les guerres, de nombreux concitoyens ont l'habitude de participer aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, dates qui voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement les différentes générations. La cérémonie du 8 mai : le rassemblement de la population a lieu devant la mairie pour la présentation aux drapeaux. Le défilé devait ensuite rejoindre le monument aux morts où se trouvait une nombreuse affluence ainsi que les écoliers toujours aussi nombreux. Après le dépôt de gerbe et la lecture de la lettre du ministre par les enfants du Conseil Municipal des enfants, les Joyeux Cantaires sous la direction du chef de chœur Daniel Dutrech interprète "Vivre en paix" (dont les paroles sont de D.Dutrech) ainsi que l'hymne national. Au clairon notre ami Ancien Combattant et adjoint au maire, Lucien Castel interpréta les sonneries.

La cérémonie du 11 novembre

Le 11 Novembre, comme pour le 8 mai le rassemblement de la population a eu lieu devant la mairie pour la présentation aux drapeaux. Le défilé rejoignit le monument aux morts. Les écoliers étaient toujours aussi nombreux. Après la lecture de la lettre du ministre, les Joyeux Cantaires interprétèrent des chants de circonstance ainsi que l'hymne national. Sans oublier l'interprétation au clairon de notre ami ancien combattant adjoint au maire Lucien Castel. Après la cérémonie au monument la population s'est rendue à la salle des fêtes. On notera dans le discours du président des anciens combattants l'hommage rendu aux femmes pendant la première guerre mondiale. Partout où l'homme manque la femme le remplace. Dans tout le pays les femmes doivent être présentes pour tous les travaux, élever et protéger la famille, produire la nourriture pour les hommes et les animaux et souvent les travaux les plus pénibles. Certaines d'entre elles succomberont. On notera que près de 5% d'entre elles décèderont pendant la guerre. Le courage, la volonté n'ont pas suffi elles n'ont pu arriver au bout pour continuer à vivre. Grand-mère, arrière-grand-mère merci. Les Cantaires ont interprétés des chants de circonstances. Cette cérémonie se termina par l'apéritif offert par la mairie.

Jean Jacques CAPART porte-drapeaux officiel de l'Amicale des anciens Combattants de Pexiora est décédé le 28 novembre 2022. En 2021 on lui avait décerné le certificat d'honneur de 30 années de porte-drapeaux. Nous exprimons nos plus vives condoléances à sa famille.

Le Bureau :

Président : Jean JOULIA
Secrétaire : Jean DAGONEAU
Trésorier : Jean-Jacques CAPART

Mavemai

Notre association Mavemai a pour objet de promouvoir et de partager les traditions polynésiennes à travers sa culture (la musique, les plats traditionnels, la danse ...)

En effet l'association propose également diverses prestations d'animation ainsi que des organisations de soirées sur le thème Polynésien.

Le bureau :

Président : Poerava ANANIA
Secrétaire : Teroro MEYER
Secrétaire adjointe : Cuandolina COWAN
Trésorière : Cuandolina COWAN
Contact mail : associationmavemai@gmail.com



Association des Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves est destinée à aider une partie du financement des sorties pédagogiques ou du matériel (sportif ou autres) pour les enfants de l'école.

Pour cela différentes manifestations et actions sont mises en place tout au long de l'année :

- bourses,
- vente de plantes,
- vente de chocolats,
- vente de sapins,
- tombola, (nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux enfants lors de leur passage),
- kermesse

Moyens de communication :



apedepexiora@outlook.fr



« l'association des parents d'élèves de Pexiora »



Le bureau reste inchangé :

Présidente : Peggy ESSID MSADDAK

Trésorière : Estelle RANSON

Secrétaire : Aude CHASTENET

Néanmoins après une dizaine d'années de présence pour l'association voici le temps pour nous de passer la main à une nouvelle équipe.

Association pour les Activités Parascolaires

L'AAP de l'école primaire de Pexiora est gérée par des parents volontaires et est subventionnée en partie par la Mairie.

L'AAP sert aujourd'hui entre 85 et 95 repas par jour soit 10 000 à 12 000 repas par an.

L'AAP emploie 2 agents pour la confection des repas et 1 agent de service pour l'entretien.

La pause méridienne est gérée par la CCPLM qui met à disposition des animateurs pour encadrer les enfants.

Confection des repas :

La quasi-totalité des repas servis sont **des plats « faits maison »** et réalisés la plupart avec des produits locaux (sauf exception, suivant les produits de saison et des disponibilités de nos fournisseurs).

Les légumes et les fruits sont lavés, épluchés et travaillés par nos agents.

L'AAP continue dans ses convictions de « **Faire manger aux enfants des produits BIO et de chez Nous** ».

Pour info :

1 semaine type = 4 menus dont **1 menu végétarien, 1 menu avec poisson et les 2 autres menus avec viande.**

L'AAP travaille toujours pour chercher des producteurs, éleveurs et maraîchers **locaux et Bio** afin d'introduire ces produits à moindre coûts dans les assiettes de nos enfants.

Tri des déchets à la cantine

Nous avons mis en place avec l'aide de Covaldem 11, 2 composteurs pour la continuité du tri des déchets afin d'optimiser ce projet pédagogique et écologique auprès de nos enfants.

Le bureau :

Président : Stéphane GOSSE

Trésorière : Stéphanie MORÉNO

Secrétaire : Audrey BRAULIO



Les Agents de la cantine :

Cuisinière :

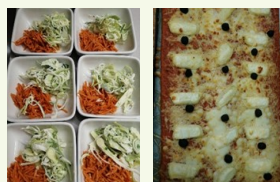
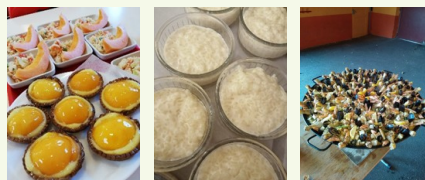
Florie GRIMALDI

Préparatrice des entrées et des desserts :

Elodie MONS

Agent d'entretien et Aide cuisinière :

Marilyn MONS



Éducation

L'école



Photo D Dutrech

Notre école compte 136 élèves, répartis entre la maternelle et l'élémentaire.

Mme ESTÈVE assure les fonctions de directrice.

Les classes sont les suivantes :

Classe 1 Dispositif des moins de 3 ans : 5 TPS avec Mme REY Caroline et Mme CALS Marie (Atsem)

Classe 2 : 29 élèves (17 PS-7 MS-5GS) avec Mr DRESEN Philippe et Mme COZZI Valérie (Atsem)

Classe 3 : 26 élèves (18 GS-8CP) avec Mr GIL Steven et Mme RASO Corinne (Atsem)

Classe 4 : 25 élèves (6CP-19CE1) avec Mr ROUGER Sylvain

Classe 5 : 25 élèves (16 CE2 et 9 CM1) avec Mme ESTÈVE Sabine et Mme MONGEARD Sophie (décharge de Mme ESTÈVE le lundi)

Classe 6 : 24 élèves (8 CM1 et 16 CM2) avec Mme GUIRAO Pascale

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis 8h30-12h / 13h30-16h

A noter qu'après 16h, l'ALAE, une structure mise en place par la Communauté des Communes, propose de nombreuses activités...



Photo D Dutrech



Photo D Dutrech

IMPORTANT :

Pour les futures inscriptions, les parents dont les enfants sont nés en 2020 (inscription en PS) et 2021 (inscription en TPS) sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie dès le mois de janvier.

Nous vous rappelons que l'école est obligatoire à partir de 3 ans.



Photo D Dutrech

UTILE : permanence direction

Mme ESTÈVE Sabine, directrice de l'école de Pexiora, est déchargée de classe chaque lundi.

Toute demande de rendez-vous peut être prise en téléphonant au 04.68.94.81.55 ou par mail ce.0110476h@ac-montpellier.fr

La vie de l'école, au fil du temps...



Le dispositif des moins de 3 ans

Un dispositif d'accueil a été maintenu à l'école de Pexiora. Il a la particularité d'accueillir tous les matins les élèves de TPS dans un cadre particulier. En effet, les enfants de moins de trois ans bénéficient de ce dispositif d'accueil spécifique dans un espace qui leur est dédié. Ils accèdent ainsi à l'école et à la vie en collectivité de manière privilégiée et adaptée à chacun. Ils découvrent une multitude d'activités encadrées par l'enseignante Mme REY et l'Atsem Mme CALS.

Les inscriptions en TPS (enfants nés en 2020) sont ouvertes toutes l'année. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou de l'école si vous êtes intéressés.

À la rentrée de septembre 2023, nous pourrions accueillir les enfants nés en 2021 dans le dispositif des moins de 3 ans.

L'après-midi, l'enseignante du dispositif travaille avec les GS de la classe 3, ce qui permet à Mr GIL de réunir tous les CP et à Mr ROUGER, de travailler spécifiquement avec le groupe de CE1.

La vie de l'école

Chaque semaine, une séance chorale est proposée par une intervenante musicale aux élèves du CP jusqu'au CM2.

En partenariat avec le Mairie, les CM1 ont procédé à l'élection des membres du Conseil Municipal de Enfants.

Au mois de septembre, des élèves ont pu bénéficier de séances de natation à la piscine de Castelnaudary.

La classe 2 a participé à la semaine du goût.

La classe 7 a profité de 3 sorties au lac de La Ganguise pour faire de la voile.

La classe 6 a suivi un module « VTT » avec un intervenant extérieur.

Les classes 3 et 4 s'entraînent pour une rencontre sportive sur les « Jeux d'opposition » à Castelnaudary.

Les classes 3 à 6 participeront aux rencontres inter-écoles « bal à l'école ».

Le marché de Noël a eu lieu le vendredi 2 décembre à l'école.

Petits et grands se sont retrouvés pour découvrir les objets préparés par les enfants et récupérer, pour certains, le sapin de Noël proposé à la vente par l'association des parents d'élèves.

À Noël, les enfants ont profité d'une séance de cinéma à Castelnaudary et d'un goûter de Noël offert par la mairie.



Et 2023...

Le traditionnel loto de l'école aura lieu le dimanche 29 janvier 2023.

L'année scolaire sera riche de projets et d'événements.

Un projet « Jeux d'échecs » vient d'être lancé pour tous les élèves dès la Grande Section.

La culture littéraire, artistique et musicale se développera, cette année, autour du thème du « Rêve » et nous promet de belles réalisations !



Évènements marquants

Opération brioches



Photo D Dutrech

L'AFDAIM-ADAPEI 11 est une association de parents militants.

Sa raison d'être : accompagner des personnes en situation de handicap intellectuel à tous les âges ainsi que leurs familles et leurs aidants proches. Personnes en situation de handicap, familles, professionnels, ce sont près de 2 600 personnes directement concernées par l'AFDAIM-ADAPEI 11 dans le département de l'Aude. L'association est née en 1955 de la volonté de familles de s'unir pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap mental à toutes les étapes de leur vie. Aujourd'hui, environ 800 familles comptent sur cette association.

Cette année, l'association a reconduit sa campagne de dons "Opération Brioches" du 3 au 9 octobre 2022 sur tout le département de l'Aude.

A Pexiora, un stand a été installé sur la place de la Liberté pour accueillir les participants.

Merci à Stéphanie MORENO, Maggy GAY, Josette GARRIGUES, Annie IZARD, Jeanine PANONT, Dominique DELOUSTAL, Carole GUIRAUD, Esther CLAUSEL, Stéphanie GINÉ, Rachel CARIOT, Françoise RODE. Somme récoltée : 910 €

Les fonds récoltés par cette vente sont utilisés pour :

- Financer l'action sociale de l'association et participer au développement de ses établissements,
- Développer l'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives des personnes accueillies et participer à l'organisation de leurs loisirs et vacances,
- Financer le poste de soutien aux familles et aux droits des usagers.



Journées du patrimoine



Photo D Dutrech

Du 16 au 18 septembre 2022, les 39^{èmes} Journées européennes du patrimoine ont célébré le patrimoine durable.

Les propriétaires publics et privés de monuments historiques, les associations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine, les restaurateurs et conservateurs de biens patrimoniaux, guides conférenciers et architectes ont répondu présents pour accueillir le public et le sensibiliser aux milliers d'initiatives permettant de concilier valorisation du patrimoine et construction d'un environnement durable.

Ainsi, les professionnels du patrimoine privilégient par exemple les restaurations utilisant le réemploi et les matériaux naturels (pierre, bois, terre, etc.), au plus près des exigences environnementales. Le patrimoine contribue également à la redynamisation et au développement économique et touristique des territoires ainsi qu'à la promotion des savoir-faire présents sur tout le territoire ; il constitue en outre une ressource d'emplois locaux non délocalisables. Autant d'enjeux au cœur de ces Journées européennes du patrimoine 2022.



Photo D Dutrech

Pour les amis des moulins, la journée du patrimoine du 18 septembre a connu un franc succès avec 40 visiteurs. Nous remercions Monsieur Serge Verdier qui a animé avec talent et compétence cette journée de visite.

Évènements marquants

Décorations de Noël

La 19^{ème} édition des décorations de Noël s'est déroulée début décembre.

Merci aux associations, commerçants, artisans et bénévoles qui nous proposent chaque année des nouveautés, donnant à notre village un brillant air de fête pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Photo D Dutrech



Colis de Noël

Photo D Dutrech



Photo D Dutrech

Si Noël se veut la fête familiale par excellence, c'est aussi un moment où la solidarité est de mise.

Et elle prend tout son sens avec les colis aux personnes âgées offerts par la municipalité.

Car c'est manifestement une tradition bien ancrée, que l'on observe chaque année à Pexiora depuis plus de 20 ans.

Les élus, accompagnés du Conseil Municipal des Enfants, se sont changés en Père et Mère Noël pour distribuer une centaine de ces colis.



Évènements marquants

Téléthon



Au départ, un rêve fou : guérir nos enfants, nos proches atteints de maladies génétiques, rares, inconnues et incurables, frappant les familles de génération en génération. Impossible ? Non. Parce la fatalité n'était pas dans notre ADN de parents, nous avons relevé des défis sans précédent, dans la recherche scientifique et médicale comme dans l'accompagnement des malades. Nous avons fait le choix de la génétique, puis de la thérapie génique à une époque où nous étions seuls à y croire.

Et aujourd'hui, la vie des malades a changé. Désormais acteurs de leur vie, ils bénéficient de nouveaux droits, de diagnostics, de parcours de soins adaptés, et pour certains de premiers traitements. Nous y avons cru, pas à pas, les obstacles ont cédé, les percées se sont multipliées et les premières victoires sont là. Mais parce que 95% des maladies rares restent encore sans traitements, parce que de plus en plus de candidats-médicaments sont aux portes de l'essai, plus que jamais il nous faut continuer à innover pour multiplier les victoires. Parents, familles, malades, chercheurs, bénévoles, partenaires et donateurs... Ensemble, nous sommes l'avant-garde d'une révolution de la médecine au bénéfice du plus grand nombre et ensemble nous ne lâcherons rien !

Laurence Tiennot-Herment - Présidente de l'AFM-Téléthon



Les organisateurs se réunissent courant octobre pour préparer les activités de la journée :

- apéritif offert par la Commune
- midi repas,
- après midi jeux pour tous: Mölkky, pêche aux canards, ping pong, chamboule tout, fléchettes mousse, kapla, billard
- belote,
- spectacle de la MJC,
- buvette, crêpes ,
- boutique,
- tombola,
- pesée du jambon.

De quoi passer un agréable après midi au profit du TÉLÉTHON.

Sans oublier le concours de pétanque du samedi 24 septembre, les baptêmes de voitures anciennes du 12 novembre et le loto du dimanche 4 décembre.

Concours de pétanque

Comme indiqué plus haut, le concours de pétanque s'est déroulé le 24 septembre.

Un concours organisé en doublette formée avec 3 parties à disputer.

15 doublettes se sont affrontées et tous les participants ont été récompensés

Merci à tous.



Évènements marquants



Baptême de véhicules anciens

La journée du samedi 12 novembre a été consacrée par Castel Vintage au Téléthon 2022.

En résumé, superbe journée, ambiance, température et soleil qui furent de la partie.

Un parc dédié aux baptêmes superbes. Le tracé au top...

Merci à vous tous, team Recazens, les propriétaires qui ont joué le jeu avec leurs voitures, nos partenaires Gold auto et Rody Castelnaudary pour leur don pour l'assurance, la team 4x4, le Bureau de Castel Vintage et les bénévoles qui nous ont aidés pour organiser cette journée.

Merci aussi aux passionnés et au public...

Samedi 3 décembre, l'après-midi animé



Mavemai



La pesée du jambon



Les crêpes



La boutique



La pêche au canard



Les jeux d'adresse



Le chamboule tout



Le ping-pong



Le Mölkky



Le Kapla



Le tir à l'arc



Le spectacle de la MJC

Le résultat de la collecte.

Toutes ces activités ont permis de réunir la somme de **5 180,70 €** au profit de l' AFM Téléthon.

Merci à tous.

À votre service

PRESSE - CORRESPONDANT

La Dépêche du Midi et l'indépendant
Daniel DUTRECH

PRODUITS PÉTROLIERS

SARL ANDRIEU / GALLIEN

(produits pétroliers)

Tél. 04 68 94 90 24

TRANSPORTEURS

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION TRANS-

PORTS SERRES : Tél. 04 68 94 29 96

SARL Olivier SERRES

Tél. 04 68 94 92 01

PLOMBIER

GUEFFIER Thierry (sanitaire – zinguerie
– chauffagiste-climatisation)

Tél. 04 68 94 84 06

CHAUFFAGISTE

GUEFFIER Thomas Tel. 07 67 91 22 62

ou 09 82 32 34 97

BOULANGERIE – PÂTISSERIE :

MALBERT David

Tél. 04 68 94 90 32

ÉPICERIE, RESTAURATION

A EMPORTER

L'OUSTAL

Tél. 04 68 23 81 70

COIFFEUR

LA DOUCE HEURE,

MOREIRA NOGUEIRA COSTA Laura

Tél. 04 68 94 99 58

CHRISTELLE – COIFFEUSE À DOMICILE

Tél. 04 68 23 90 89

ou 06 24 61 62 10

PROTHÉSISTE ONGULAIRE

BLN'AILS

Tél. 07 60 74 52 63

Mél : blnails759@gmail.com

CHRISTEL'M ONGLES

Uniquement sur rendez-vous

Tél. 06 28 45 62 01

ESTHÉTICIENNE

HISTOIRES DE NANAS

COZZI claudia

Tél : 06 24 95 14 34

mél : claudia.cozzi11@gmail.com

LILLIAN BEAUTY L'institut

Tél. 07 62 33 78 39

MAGNÉTISEUR

MARQUIE Jean

Tél. 04 68 94 90 57

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES

IZARD Yves

Tél. 06 10 45 04 80

TRAVAUX DE TERRASSEMENT- ASSAINISSEMENT

Jérôme LOUBIES TP

Tél. 04 68 60 09 06

ou 06 70 46 90 67

CRÉATION – ENTRETIEN – ESPACES VERTS

GAY Dominique (Cap Vert) « Cadenne »

Tél. 04 68 60 12 70

ou 06 20 14 60 30

MÉCANIQUE

PAPOUL RÉPARATION

OURLIAC Cédric

Tel. 06 49 89 43 52

LE PETIT CARROSSIER

ELIX Guillaume

Restauration – carrosserie – nettoyage
– entretien

Tel. 06 15 31 52 84

FORMATION

**Soutien scolaire du CP à la 5ème en
pédagogie Montessori**

Français & Maths

Nadia AUBIN-BOUZAT

Tel. 06 77 54 52 77

déclarée Service à la personne

ALIMENTATION ANIMALE

BIOSOURCEO

Tél. 06 80 07 39 54

INFIRMIERS À DOMICILE

SABATIE Marie-Pierre

Tél.04 68 94 91 82

GIE INFIRMIER PEXIORA - FANJEUX – VILLEPINTE

Tél. 04 68 94 85 70

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES ET EN ACTIVITÉ :

BETUKER Anita Tél. 06 20 66 43 40

CARIOT Rachel Tél. 06 68 85 26 98

ESSID MSADDAK Peggy

Tél. 06 51 18 44 56

IMART Laurie Tél. 04 68 60 16 80

ou 06 07 63 97 42

LIPRANDI Chantal Tél. 04 68 94 31 30

ou 06 50 88 18 06

ROMERA Véronique

Tél. 04 68 60 24 92

ou 06 82 69 77 06

SICSIC Sandra

Tel. 04 68 23 96 67

ou 06 95 07 33 35

CENTRE ÉQUESTRE ET ÉCURIE DE PROPRIÉTAIRE à La Rivière

SANS Jean-François,

Tél. 06 03 35 12 38

ou 06 18 48 67 95

INFORMATIQUE

GBO INFORMATIQUE

Assistance – Dépannage – Formation
BARBERO Geoffrey

Tél. 07 67 20 28 38

mél : gbo.informatique@proton.com

ARTISANAT MARQUISIEN

KANAHOU TIKI Tél. 06 28 75 47 09

Contact : arthur.burns@sfr.fr

COMMERCE DE GROS

de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil

OCCARENT

LE QUELLEC Yan

Le Tréboul

Tél. 04 68 23 97 30

ACHAT - VENTE

BROC DE LA GARE

Tél. 06 11 91 67 11

Gestion des déchets

Incivilités



Ça commence par un papier, un mégot de cigarette, un emballage plastique, une canette en alu que l'on laisse tomber dans la rue tout près des poubelles publiques, des cartons abandonnés aux pieds des conteneurs jaunes ainsi que tout autre objet volumineux. C'est le triste constat que font les enfants du conseil municipal. Ça pollue l'environnement et ça dégrade notre cadre de vie. Ce sont des incivilités qui ne passent pas inaperçues. On a un village agréable et on tient à ce qu'il le reste.

LES ENFANTS DU CME

Gabriel, Eliza, Capucine, Diego, Julia, Emy, Jules, Younes, Alan, Eliza, Andréa.



Guide du tri à Pexiora

DÉCHETS VERTS

Par arrêté Préfectoral du 7 octobre 2013 relatif au brûlage des déchets verts, il est interdit d'incinérer des végétaux coupés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Pour l'incinération de végétaux sur pieds, une demande d'autorisation doit être déposée auprès de la Mairie et des services de la Préfecture.

Une benne destinée uniquement aux déchets verts sera déposée sur les sites suivants :

- Le lundi : Espace vert rue des oliviers
- Le mardi : Résidence des Moulins
- Le mercredi : Rue Raymond Bénazet / Chemin du levant
- Le jeudi : parking Rue de la Gare

Les consignes suivantes sont à respecter afin que les déchets verts (herbes, brindilles, feuilles) soient collectés.

Pour la taille des arbres et/ou vos haies, les branches d'arbres et branchages n'excéderont pas 5 cm de diamètre et seront présentés en fagots et coupés à moins 1 m de longueur de 5 kg maximum.

UN DOUTE, UNE QUESTION...

Un problème de collecte, une demande :

Informations au SMICTOM : 04.11.21.00.24

POUR TOUS LES AUTRES DÉCHETS ...

- Déchetterie de BRAM : 04.11.21.00.24
Ouverte lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 16h50
- Déchetterie de CASTELNAUDARY : 04.11.21.00.24
Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 16h50

RAPPEL

LE DEPOT SAUVAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC EST INTERDIT

La mairie de Pexiora propose un service de collecte des déchets verts en quantité limitée sur la commune. Contactez le secrétariat au 04 68 94 91 51 pour organiser l'enlèvement. (Plus d'informations sur pexiora.fr)



Renseignement utiles

Services à la population

ÉCOLE

Tél : 04.68.94.81.55

Horaires : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi

PÉRISCOLAIRE

ALAE (Accueil Loisirs Associé à l'École)

Tél : 04.68.23.53.61

Responsable : Clarisse LESUR

Horaires : de 7h30 à 8h30, de 12h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h30

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi

Pour les inscriptions, veuillez-vous adresser à la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère – Service Enfance jeunesse au 04.68.76.69.40 ou par courriel : jeunesse@ccplm.fr

CANTINE :

Tél : 04 68 94 90 38

Horaires : de 8h30 à 10h30

Les lundi – mardi – jeudi – vendredi

ALAE de 12h00 à 13h20 (strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)

Personnel permanent : Corinne RASO, Élodie MONS, Syndie VAN DEN BUSSCHE et Adeline DE TORRES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 68 94 26 25

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h

Départ du courrier : du lundi au vendredi : 14h30 et samedi à 11h

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Assistance Sociale sur rendez-vous au 04 68 23 55 82

Assistance sociale M.S.A. : sur rendez-vous au 04 68 23 17 46

MÉDIATHÈQUE

Tél : 04.68.23.57.19

Horaires d'ouverture : le mardi, le mercredi et le vendredi de 16h00 à 18h00

Bénévoles : Esther CLAUSEL, Aude CHASTENET.

CIAS PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

42, Rue du Barry 11150 VILLASAVARY

Tél : 04.68.24.72.35

Mél : cias@ccplm.fr

MAINTIEN À DOMICILE / PORTAGE DE REPAS

Aux jours de votre choix, le ou les plats cuisinés à réchauffer vous seront apportés avant 12h tous les jours y compris les jours fériés.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, ou dépendantes, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.

PERMANENCES

Animées par Emilie GUILHEMAT

Le CIAS sera présent sur Pexiora les Vendredis des semaines paires, de 9h à 12h en salle du Conseil Municipal.

Avec ou sans RDV



Élections

Pièce d'identité OBLIGATOIRE :

Vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Les Procurations : Pour les élections, les électeurs peuvent remplir leur demande de vote par procuration non plus seulement auprès de la gendarmerie mais également depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire CERFA disponible en ligne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

Si l'électeur opte pour une demande en ligne, il pourra remplir directement, via son ordinateur, sa procuration puis devra imprimer son formulaire et se rendre lui-même à la gendarmerie afin de la faire valider.

Attention : pour voter aux prochaines élections, inscription possible jusqu'au 6ème vendredi avant le scrutin.

Services de dépannage

SAUR

Contact courrier : Saur – TSA 60001

34988 Saint Gély du Fesc Cedex

Pour toute question : 04.34.20.30.00

(du lundi au vendredi de 8 h à 18 h)

Pour tout dépannage : 04.34.20.30.07 (astreinte 24 h / 24 h)

Pour gérer votre compte : 24 h/24, 7 j/7 :

www.saurclient.fr (espace mon compte),

Votre point d'accueil : 7 Avenue de Catalogne 11 300 LIMOUX

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h (fermé l'après-midi)

ENEDIS

Pour joindre les services d'ENEDIS concernant les raccordements au réseau :

- Service clients : particuliers : 0970 831 970
- Service clients : professionnels : 0970 832 970
- Service clients : entreprises : 0969 321 899

Pour joindre le service dépannage électricité : 09 72 67 50 11

Courriel : laro-serviceclients@enedis.fr

Courrier : Service clients ENEDIS – TSA 90001
11780 Narbonne Cedex

VOUS CONSTATEZ UNE ANOMALIE SUR UN ÉQUIPEMENT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ?

Vous pouvez signaler un équipement téléphonique endommagé sur la voie publique aux équipes techniques d'Orange et accélérer sa remise en service en vous rendant sur cette adresse internet

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

Citoyenneté

LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

En raison d'une forte augmentation du nombre de cambriolages sur l'Ouest audois, la Gendarmerie recommande à la population de se prémunir face à pareil phénomène et à être vigilante.

Les vols portant essentiellement sur le numéraire et les bijoux en or, il est recommandé de ne pas détenir plus que le nécessaire.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous vous invitons à signaler en composant le 17 tous comportements suspects nous permettant de faire reculer la délinquance.

Solidarité

PLAN HIVER

L'état poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale destinée à aider les personnes en situation d'exclusion à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles. Toute personne isolée, ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées, qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'état reposant sur un numéro d'appel gratuit le « 115 » et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

Sécurité

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Pourquoi est-ce dangereux ?

Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable : c'est un gaz invisible, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence...

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Quelles sont les causes du danger ?

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus

- Une mauvaise aération du logement

- Les fumées mal évacuées

Comment éviter les intoxications ?

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération).

Animaux errants

Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois.

Route de Pexiora - 11400 Saint Martin Lalande

Tél : 04 68 23 68 42

E-mail : sae@cccla.fr

Ouverture aux communes :

Du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 - Fermé tous les après-midis et le dimanche.

Permanence téléphonique, sur le portable, pour les urgences, du samedi 12h00 au lundi 08h00.

RECENSEMENT MILITAIRE

Créée en 1998 après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans (réglementairement dans les trois mois qui suivent la date de l'anniversaire).

Chaque année, près de 800 000 jeunes Français participent à cette journée sur 256 sites en métropole et outre-mer.

Dans l'Aude, le quartier Laperrine du 3ème RPIMa à Carcassonne et le quartier Capitaine Danjou du 4ème RE à Castelnaudary accueillent régulièrement les jeunes du département.

Pour plus d'information rendez-vous sur majdc.fr

PLAN CANICULE

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule l'été. Un registre est ouvert en Mairie, sur lequel peuvent se faire inscrire les personnes vulnérables et fragiles résidant dans la commune. En cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » ce registre doit permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux.

- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.

- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des chauffages d'appoint en continu

- des appareils non destinés à cet usage

N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements...

Si vous pensez au monoxyde de carbone :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres

- Arrêtez vos appareils à combustion si possible

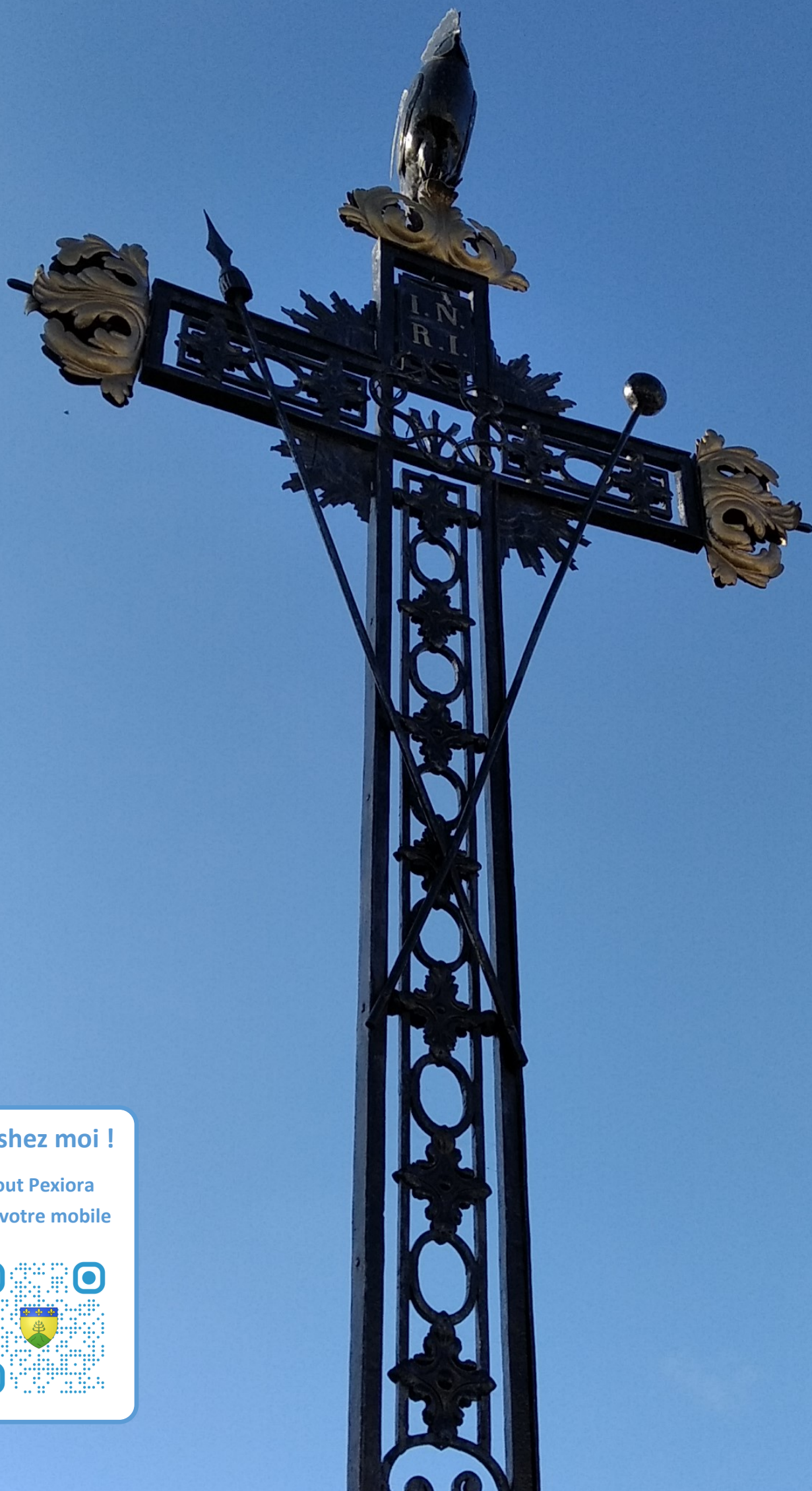
- Évacuez les locaux et bâtiments

- Appelez les secours

- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel

Z.R.R.

La commune de PEXIORA, dans le cadre de la loi relative au développement des territoires ruraux est classée dans les **zones de revitalisation rurale** (ZRR). Des mesures fiscales et sociales sont accordées afin de favoriser l'emploi, développer les activités agricoles et équestres, renforcer les services de santé et développer les services en milieu rural, rénover le patrimoine rural bâti et faciliter le logement, valoriser les espaces agricoles et naturels. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'adresse suivante : www.agriculture.gouv.fr



Flashez moi !

Tout Pexiora
sur votre mobile

